



Chambre genevoise immobilière
Association des propriétaires

COMMUNIQUE DE PRESSE

Genève, le 15 juin 2009

La Chambre genevoise immobilière s'associe au chèque 2009 énergie de l'Etat de Genève

La Chambre genevoise immobilière encourage depuis plusieurs années les propriétaires à isoler leurs immeubles et à utiliser les énergies renouvelables. Par le biais de son partenariat avec l'Etat de Genève (chèque 2009 énergie) et Ecobuilding, elle propose un service d'aide à la rénovation pour motiver ses membres à agir.

La CGI relève avec intérêt l'effort de l'Etat de Genève datant d'avril 2009 qui a reçu des subventions. La Confédération les a doublées pour disposer de 16 millions afin de subventionner les travaux de rénovation réalisés en 2009.

En s'associant à l'Etat de Genève et à Ecobuilding, la Chambre genevoise immobilière prouve son implication et dispense aux propriétaires des journées d'information pour déterminer un cahier des charges précis avant d'actionner les rénovations. Sous forme d'ateliers animés par des spécialistes, de nombreux thèmes techniques sont abordés : isolation de l'enveloppe, subventions cantonales et optimisation des déductions fiscales, systèmes de chauffage, méthodologie à la préparation du dossier, etc.

La CGI participe financièrement à la réalisation d'un dossier de diagnostic énergétique pour ses membres et futurs membres.

Contact :

Christophe Aumeunier, Secrétaire général : tél. 079 668 53 75

La CGI en bref...

La CGI est présidée par M. Benoît Genecand.

Son secrétaire général est M. Christophe Aumeunier.

Active depuis 89 ans, la CGI compte 6'500 membres, propriétaires immobiliers.

Association sans but lucratif, la CGI

- s'engage pour la promotion et la défense de la propriété ;
- représente les propriétaires auprès des autorités ;
- propose des solutions à tous les problèmes se rapportant à l'immobilier.

Elle a aussi pour but de favoriser l'accèsion à la propriété et accueille en son sein les futurs propriétaires.

www.cgionline.ch

